

DIALOGUE DU HAUT-COMMISSAIRE SUR LES DÉFIS DE PROTECTION : COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

7-8 décembre 2022 – Centre International de Conférences Genève (CICG)

NOTE D'INFORMATION

ORGANISATION DE LA RÉUNION

Date, heure et lieu

1. Le [treizième Dialogue du Haut-Commissaire sur les défis de protection](#), qui mettra l'accent sur la coopération au développement pour les personnes déplacées de force et les apatrides, ainsi que les communautés d'accueil, sera tenu du 7 au 8 décembre 2022 au [CICG](#) à Genève (Suisse).

2. Les séances plénières d'ouverture et de clôture seront retransmises sur la page web du Dialogue pour ceux qui souhaitent suivre les discussions à distance.

Procédure

3. Le Dialogue consistera en une série de sessions plénières et de *sessions spotlight* visant à renforcer la protection, l'inclusion et les solutions pour les personnes déplacées de force et les apatrides ainsi que d'autres personnes relevant de la compétence du HCR dans les communautés d'accueil. Il débutera par une session plénière le 7 décembre, de 10h00 à 13h00, et se terminera en session plénière le 8 décembre de 15h00 à 18h00.

4. Les sessions plénières d'ouverture et de clôture seront diffusées en direct sur la page web du Dialogue pour les personnes souhaitant suivre les discussions à distance.

5. Le Dialogue sera ouvert par le Haut-Commissaire et débutera avec une conversation, suivie de réflexions sur les tables rondes contextuelles portant sur les défis de protection, qui ont eu lieu dans sept régions au cours des mois précédant le Dialogue. Ensuite un débat aura lieu en plénière. Une série de six *sessions spotlight* aura lieu de 15h00 à 18h00 le 7 décembre 2022 et de 10h00 à 13h00 le 8 décembre 2022. La séance plénière de clôture dans l'après-midi du 8 décembre permettra de poursuivre le dialogue et inclura un résumé du Haut-Commissaire couvrant les recommandations des différentes sessions sur la voie à suivre. La séance plénière de clôture comprendra également une série d'annonces d'initiatives liées à la coopération au développement en vue du Forum mondial sur les réfugiés 2023.

5. Le Dialogue de cette année comprendra également un coin des orateurs et deux sessions thématiques spéciales qui se tiendront pendant les pauses déjeuner. Des sandwichs et des

rafraîchissements seront servis avant le début des séances du midi.

6. Un programme détaillé sera disponible sous peu sur la [page web du Dialogue](#). Veuillez la consulter régulièrement pour les mises à jour.

Déroulement de la réunion

7. Afin d'encourager des échanges interactifs, les participants sont priés de **ne pas** lire des déclarations préparées à l'avance. Il n'y aura pas de liste officielle des orateurs pour aucune des sessions. En raison du temps limité disponible et afin de s'assurer que chacun ait la possibilité de s'exprimer, il sera demandé aux participants de limiter leurs interventions à **3 minutes ou moins**. Cela permettra également des discussions plus ciblées et dynamiques. Veuillez noter que le temps peut être réduit en fonction du nombre de participants demandant la parole.

8. Veuillez noter qu'il n'y aura pas de possibilité de faire des déclarations de groupe lors de la discussion en plénière, compte tenu de la nature de la réunion et du temps limité disponible. Néanmoins, les déclarations de groupe écrites peuvent être soumises au Secrétariat à hqgovern@unhcr.org, pour publication sur la page web du Dialogue.

9. Les places en plénière seront disposées de manière informelle, ce qui permettra un mélange entre les délégations. Les délégations se verront attribuer un siège au pupitre et un siège derrière pour les sessions plénières. Les places pour les autres sessions seront à la carte, les délégations se voyant attribuer une place chacune selon le principe du « premier arrivé, premier servi » et en fonction de la capacité de la salle. Une place réservée avec un micro sera mise à la disposition des participants qui ne pourront obtenir une place à un pupitre.

Interprétation

10. Pour les séances plénières d'ouverture et de clôture, l'interprétation sera assurée dans les six langues de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe); le sous-titrage sera également fourni. Une interprétation dans un mélange de langues sera assurée pour les *sessions spotlight* et autres, et sera indiquée sur le programme prévisionnel.

Compte rendu

11. Il n'y aura pas de compte rendu officiel des débats. Cependant, les résumés des *sessions spotlight* et le résumé du Haut-Commissaire seront disponibles en ligne après la réunion. Les points soulevés, les informations partagées et les conclusions tirées lors des *sessions spotlight* ne seront attribués à aucun orateur ou délégation spécifique.

Réception

12. Une réception organisée par le HCR aura lieu de 18h00 à 19h30 le 7 décembre 2022 au CICG.

INSCRIPTIONS

13. Afin de faciliter les modalités logistiques nécessaires, les délégations sont priées de finaliser leur inscription avant le **30 novembre 2022**. Pour ce faire, une note verbale ou une lettre d'accréditation, indiquant les noms et titres exacts de tous les membres de la délégation par ordre de préséance, doit être envoyée au Secrétariat du Dialogue à hqsecdpc@unhcr.org. Les délégations sont priées d'indiquer « participation » dans l'objet du mail.

14. Pour les participants qui ne possèdent pas de badge d'identification de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), l'inscription doit également être effectuée en ligne via le système Indico. Un formulaire d'inscription Indico doit être rempli pour chaque participant individuellement, en utilisant le lien suivant : <https://indico.un.org/e/dialogue2022>. Veuillez noter que la même adresse e-mail ne peut pas être utilisée pour plusieurs participants. Pour le site d'inscription Indico, un navigateur Firefox ou Chrome doit être utilisé pour assurer la compatibilité avec le système.

15. Veuillez noter qu'une copie de la note verbale/lettre d'accréditation (telle que mentionnée au paragraphe 11 ci-dessus), accompagnée d'une photo de type passeport numérique sur fond blanc, devra être jointe au formulaire d'inscription Indico. Il est conseillé aux participants de suivre attentivement les instructions lorsqu'ils remplissent le formulaire d'inscription Indico, car les détails fournis seront utilisés par l'ONUG pour autoriser la délivrance des badges. Nous avons été informés que le fait de ne pas remplir correctement un formulaire d'inscription Indico peut entraîner des retards dans la collecte des badges.

Organisations non gouvernementales

16. Pour obtenir de l'aide pour s'inscrire au Dialogue, les organisations non gouvernementales doivent contacter la Section des partenariats du HCR à partnership@unhcr.org.

Collecte des badges UNOG

17. Une fois le formulaire d'inscription Indico rempli, les participants recevront un code QR. Le code QR et le document d'identité utilisés pour l'enregistrement dans Indico doivent être présentés à l'Unité des

laissez-passer et de l'identification de l'ONUG, qui est temporairement située à :

Villa Les Feuillantines
Avenue de la Paix, 13 – 1211, Geneva 10
Tel : +41 (0) 22 917 50 02
Email : identification.security-unog@un.org

18. Les badges d'accès sont à retirer du vendredi 2 décembre au mardi 6 décembre, inclus. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h00 à 16h45.

INFORMATIONS DIVERSES

19. Pour toute question, les participants doivent contacter le Secrétariat du Dialogue à hqsecdpc@unhcr.org. Pour une assistance liée à la mobilité réduite, veuillez contacter Mme Nadine Liodenot à liodenot@unhcr.org.

Visas et logement

20. Le Secrétariat du HCR n'est pas responsable des dispositions relatives aux visas. Les participants qui ont besoin d'un visa pour entrer en Suisse doivent en obtenir un avant leur départ pour Genève.

21. Le Secrétariat n'est pas en mesure de prendre des dispositions pour l'hébergement. Si les délégations ont besoin d'aide pour l'hébergement, des informations générales sont disponibles auprès de l'Office du tourisme de Genève à <https://www.geneve.com>.

Informations sanitaires

22. Bien que presque toutes les mesures de protection contre la COVID-19 aient été levées, y compris en ce qui concerne la distanciation sociale, des mesures peuvent encore être mises en place avant ou pendant le Dialogue de cette année, pour aider à atténuer la propagation du virus. Tous les membres des délégations sont priés de s'abstenir d'entrer dans le CICG en cas de symptômes de type COVID. En entrant dans les locaux avec un badge d'identification délivré par les Nations Unies, les participants confirment qu'ils n'ont pas eu de symptômes de COVID-19 ou un résultat de test COVID-19 positif au cours des 5 derniers jours.

23. Les participants au Dialogue sont encouragés à apporter une preuve d'assurance maladie avec couverture internationale à utiliser dans le cas où des soins médicaux seraient nécessaires pendant leur séjour en Suisse.

Accéder au lieu de la réunion

24. Les instructions pour accéder au CICG sont disponibles ici : <https://cicg.ch/en/participant/access-cicg-ccv/plans-itinerary>.

25. À titre indicatif, le HCR est situé à proximité du CICG au 94, rue de Montbrillant.